

RiskAssur-hebdo

« L'information est à tout le monde, elle se doit d'être gratuite ! »

Article publié le mercredi 3 juin 2009

Le gouvernement fait le point de sa politique en faveur des personnes âgées et handicapées

Le ministre du Travail, Brice Hortefeux, accompagné de la secrétaire d'Etat à la Solidarité, Valérie Létard, a fait un bilan de la politique menée par le gouvernement en faveur des personnes âgées et handicapées.

Il s'est adressé, à l'occasion de l'inauguration du Salon Geron Expo, aux représentants de la filière médico-sociale et hospitalière, dans le domaine de la gérontologie et du handicap.

L'exposé de Brice Hortefeux a porté sur trois points :

- Les mesures concrètes en faveur du pouvoir d'achat ;
- La réforme du secteur médico-social ;
- La prise en charge de la dépendance.

Pour ce qui est des mesures en faveur du pouvoir d'achat, le ministre a rappelé les principales mesures déjà appliquées ou en voie de l'être.

Il s'agit notamment de la revalorisation du minimum vieillesse de 7% (44 euros), des 200 euros de bons d'achat de services à la personne attribués aux 660 000 personnes âgées dépendantes vivant à domicile, des 150 euros versés à 3 millions familles modestes ayant des enfants scolarisés de plus de 6 ans et de la revalorisation, en 2009, de 61 euros de l'allocation adulte handicapé.

Ensuite, Brice Hortefeux a qualifié la réforme du secteur médico-social de véritable « révolution sociale » grâce au rôle opérationnel des futures Agences régionales de santé, les ARS, dans le cadre de la loi « Hôpital, patients, santé et territoire ».

À cet égard, le rôle des ARS consistera à répondre aux évolutions démographiques en cours, avec en toile de fonds la prise en charge de la dépendance, et de répondre, par un fonds à l'innovation aux besoins de recherche dans les pathologies telles que la maladie d'Alzheimer et celles affectant les personnes autistes.

Pour ce qui est de la prise en charge de la dépendance, éventuellement sous la forme d'un 5^e risque de la Sécurité sociale, le ministre

a insisté sur les conséquences importantes du vieillissement de la population, en précisant qu'il nous faut prendre la mesure de l'enjeu pour aujourd'hui et pour les décennies à venir.

Le défi posé, qui part de la perte d'autonomie, est celui du financement, qui doit relever de la solidarité nationale, de la solidarité familiale et d'un effort individuel.

Brice Hortefeux a précisé que le président de la République, s'impliquerait personnellement dans ce chantier.

Pour conclure, après avoir rappelé les moyens importants mis en place par le gouvernement dans ce domaine, le ministre a tenu à préciser que la crise économique n'avait pas entraîné une diminution de moyens.

Au contraire, le plan de relance a permis de débloquer 50 millions d'euros de plus, permettant d'augmenter de 7 500 à 12 500 le nombre de créations de places en établissements pour personnes âgées.

Il a également mentionné un plan de relance qui consacre 1,45 milliard d'euros, dont 85 millions en 2009, pour la création de 50 000 places en cinq ans pour accueillir les personnes handicapées.

**RiskAssur et RiskAssur-hebdo
sont édités par B & K Management**

8, Rue de Berri - 75008 Paris
tel : 01 55 33 12 55 - fax : 01 55 33 12 53
Hebdomadaire : www.riskassur-hebdo.com
mail : webmaster@riskassur-hebdo.com

Rédacteur en Chef : **Erik Kauf**
Directeur de la Publication et de la Publicité : **Olivier Kauf**

Abonnement gratuit : <http://www.riskassur-hebdo.com>
ISSN RiskAssur : 1632-3106

Retrouvez sur le site du magazine RiskAssur-hebdo
les offres d'emploi ciblées dans les secteurs
de l'Assurance et de la Banque.

Pour cela une seule adresse

<http://emploi.riskassur-hebdo.com>

En partenariat avec

